



"Tout sak lé fé
pou moin san
moin, lé fé
kont moin"

"Ce qui est
fait pour
moi sans
moi est fait
contre moi"

**POUR
PARTICIPER
CONTACTEZ-
NOUS!**



Croiser les regards, faire
entendre les différents points de
vue, s'appuyer sur les expériences
vécues, pour mieux comprendre les
besoins et construire des solutions !

Emilie SERGENT
Chargée mission Participation
06 92 33 24 19

emilie.sergent@federationsolidarite.org
www.federationsolidarite-oi.org/crpa

CRPA

SE KWÉ? C'EST QUOI?

Le CRPA - Conseil Régional des Personnes Accueillies et accompagnées Île de la Réunion, posé par décret, vous permet de vous exprimer, de donner VOTRE avis, VOUS permettre de donner VOTRE avis et de partager VOS expériences vécues pour mieux comprendre VOS besoins et co-construire des solutions adaptées!

POUKWE? POUR QUOI?

Pour mettre en commun des expériences, des idées et des compétences!

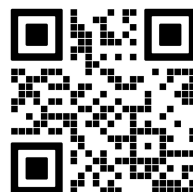
Pour, ENSEMBLE, faire avancer la société dans la lutte contre les inégalités, l'exclusion et la pauvreté par et pour les personnes concernées



POU KI? POUR QUI?

Toute personne en situation de précarité, pauvreté, exclusion ou l'ayant été!

Chaque année, les membres du CRPA élisent leurs délégué.e.s qui les représentent dans les différentes instances: DEETS, COMED, PDALHPD, CCAPEX, Comité Local du Travail Social etc



KOMEN? COMMENT?

- En venant aux plénières
 - * 4 réunions par an sont organisées par les délégués
 - * Sur différents thèmes: logement, accès aux droits, santé, mobilité...
 - * L'inscription est gratuite
 - * Les petits déjeuner et repas du midi sont offerts
 - * Vos idées, remarques et solutions proposées sont pris en compte
- En vous mobilisant lors d'ateliers, de groupes de travail, de séquences témoignages...
- En devenant délégué CRPA

OU NA LE DROI, VIEN KOZÉ!

**PRENEZ LA PAROLE!
LA PARTICIPATION EST
UN DROIT INSCRIT
DANS LA LOI!**